un camion de la brasserie de la Citadelle. Depuis cet accident, le vieux Weber n'a pas quitté la chambre et son état n'a fait qu'empirer. Le malheureux est mort jeudi soir. Le Parquet de Lille, informé, a donné l'ordre de surseoir à l'inhumation. Il est probable qu'elle sera précédée d'une autopsie.

LE VOL DE LA RUE DE LA MAKELLERIE. — Dans l'après-midi de vendredi, de nouvelles perquisitions ont été faites par la police au quartier de la Makellerie, relativement au vol commis samedi dernier chez Mme veuve Derbidée. Jusqu'à présent les recherches n'ont donné aucun résultat.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Jules Petit, 25 ans, fondeur chez MM. Seynave et Dubouage, a eu l'index de la main droite écrasé en battant le fer.

Edouard Mathys, mouleur aux Aciéries du Nord, a été blessé à la main en triturant du sable.

— Désiré Tiviome, 45 ans, trieur à l'usine Holden, s'est blessé à la main droite en travaillant.

— Henri Meegens, journalier chez Holden, a été blessé à l'épaule en manipulant une balle de laine.

WASQUEHAL

LA DISTRIBUTION DES VÊTEMENTS aux élèves des écoles communales se fera lundi 30 décembre, et non dimanche; les enfants devront être présents à la Mairie aux heures que nous avons indiquées.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Camerlynck, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Wasquehal, en remplacement de M. Maes, nommé à Lille.

LANNOY

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la fabrique de MM. Delattre-Dupuoy, frères, rue de Tourcoing, un apprentis, Achille Beaufaux, âgé de 23 ans, demeurant à Toufflers, Basse-Rue, homme d'Elbeuf, s'est contusionné l'index de la main droite. M. le docteur Parmentier lui a prescrit vingt jours de repos.

— Dans la fabrique de M. Ferdinand Lebœufle, un journalier, Victor Gouvenot, [illegible] ans, demeurant à Lannoy, a eu le pouce droit piqué par le rouleau à pointer, le son mettre à tisser. M. le docteur Parmentier lui a prescrit dix jours de repos.

LUERS

ADJUDICATIONS. — Vendredi, à cinq heures et demie du soir, a eu lieu, à la Mairie, l'adjudication pour la fourniture du chauffage du pain nécessaires au Bureau de bienfaisance en 1902.

[illegible] de MM. [illegible], Lefebvre et Hespel, membres du Bureau de bienfaisance, [illegible] Mme Veuve Roussel-Delattre, [illegible] pour le [illegible] MM. [illegible] Roussel-Delattre, [illegible] Mme Veuve Roussel-Delattre, [illegible] prix de la mercuriale de la ville de Lille. [illegible] aux environs de Noël [illegible] les gros lots [illegible] habitants de Wasquehal [illegible] Une somme de cinquante francs [illegible] reçus en vue de [illegible] les colis reçus aux colis communaux de Noël.

ASCQ

[illegible] — Jeudi, à six heures du soir, [illegible] adjudication de la fourniture du chauffage du pain, du charbon, le savon et de certaines denrées [illegible] pour l'année 1902. Ont été adjudicataires : MM. Florent Bourgeois, [illegible] 6 pour cent; pour le charbon [illegible] Nicaise, [illegible] pour le savon [illegible] 21 centimes environ.

WILLEMS

[illegible] DU PAIN NÉCESSAIRE AUX [illegible] — Jeudi, à six heures du soir, au Bureau de bienfaisance, a été procédé à l'adjudication de la fourniture du pain nécessaire aux indigents, à Mlle Pavein, avec un rabais [illegible] centimes.

[illegible] — Le secrétaire du bureau de bienfaisance, M. Alfred Dingeres, a [illegible] Vendredi neuf heures [illegible] pour subsistances [illegible] de son bureau, il a [illegible] Mlle Pavein, avec un rabais de deux centimes.

[illegible] — Le [illegible] Mlle Pavein, qui [illegible] vingt-deux [illegible] Mlle Pavein, qui se trouvait à ce moment [illegible] personnes avaient [illegible] les animaux affolés. [illegible] Mlle Pavein, [illegible] courait le plus grand danger. [illegible] pouvoir sauter des gardes et se laisser [illegible] d'une trentaine de mètres; il [illegible] les témoins de cet acte [illegible] par M. le Maire dans le but [illegible] de M. le Préfet, la conduite [illegible] M. [illegible] propriétaire du [illegible] Willems.

SAILLY

[illegible] — Ce soir, à sept heures, [illegible] pour l'Association cantonale des anciens élèves [illegible] Dix [illegible] Croix, [illegible] sur la Chine, [illegible] populations [illegible] les différentes [illegible] les [illegible] par M. [illegible] Champs, [illegible] aux environs [illegible] Noël [illegible] les gros lots [illegible] habitants de Sailly [illegible] Une somme de cinquante francs [illegible] reçus en vue de [illegible] les colis reçus aux colis communaux de Noël.

[illegible] — Il y a [illegible] du Moulin; [illegible] Supe-[illegible] Pa-[illegible] — Supe-[illegible] — Le [illegible] 23 [illegible] 30 [illegible] 29 [illegible] 49; [illegible] 6 pour cent; pour [illegible] Nicaise; pour la [illegible] M. le docteur Dumortier.

[illegible] — Le [illegible] 21 centimes environ.

[illegible] — Le [illegible] M. Alfred Dingeres, [illegible] Vendredi neuf heures [illegible] pour subsistances [illegible] de son bureau, il a [illegible] Mlle Pavein, avec un rabais [illegible] centimes.

[illegible] — Le [illegible] Mlle Pavein, qui [illegible] vingt-deux [illegible] Mlle Pavein, qui se trouvait à ce moment [illegible] personnes avaient [illegible] les animaux affolés. [illegible] Mlle Pavein, [illegible] courait le plus grand danger. [illegible] pouvoir sauter des gardes et se laisser [illegible] d'une trentaine de mètres; il [illegible] les témoins de cet acte [illegible] par M. le Maire dans le but [illegible] de M. le Préfet, la conduite [illegible] M. [illegible] propriétaire du [illegible] Willems.

SOCIÉTÉ SOCIALE ET PATRIOTIQUE DE ROUBAIX

CONFÉRENCES

Section Ouest. — Bureau de la rue du Grand-Chemin. — Samedi, 28 courant, à huit heures et demie du soir, aux deux Postes, rue des Arts, 133, [illegible] Un membre du Comité directeur prendra la parole.

Section Nord. — Bureau de la place Notre-Dame. — Samedi 28 courant, à huit heures et demie du soir, au Café Dequaire, place Notre-Dame. 1. Nomination du Comité de section; 2. Etude de la question des secours aux adhérents nécessiteux.

Section Est. — Bureau de la rue Deurême. — Samedi, 28 courant, à huit heures et demie du soir, estaminet Delespierres, place Sainte-Elisabeth. 1. Réunion générale des adhérents; 2. Elections municipales; 3. Etude de la question des secours aux adhérents nécessiteux.

Section Est. — Bureau de la rue Pierre-de-Roubaix. — Samedi, 28 courant, à huit heures et demie du soir, chez M. P. Tiberghien, rue Pierre-de-Roubaix, 124. Question des secours à distribuer aux adhérents. MM. Jules Noyelle et Edouard Dubois prendront la parole.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*

(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)

Impressions pour Sociétés Financières ou Industrielles **Actions. — Obligations. — Factures. — Bordereaux. — Quittances. — Circulaires. — Modèles divers. — Têtes de Lettre. — Registres. — Carnets, etc., etc.** — Livraison rapide. — Exécution soignée. — Prix modérés.

Plantes stérilisées, Couronnes. Lallemand-Dubar, 31, Grande-Rue.

Œufs frais, 13, rue du Bois.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS

ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART

Les magasins et ateliers de **MOREL-GOYEZ**, 29 et 27, *rue Royale*, à Lille, sont transférés et réunis 19, *rue Esquermoise*, ancienne maison HENRI DELESALLE. 2228

Liquidations judiciaires et faillites des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. — *En dehors des liquidations judiciaires et des faillites* publiées dans nos annonces, nous relevons la suivante dans d'autres journaux, et nous la donnons à titre de renseignement pouvant être utile au public.

Conversion en faillite de la liquidation judiciaire du sieur Léopold Dewaeghemacker, plafonneur, rue de la Redoute, 111, Roubaix.

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE BATIMENTS

Maconnerie et travaux en ciment armé pour Planchers, Toitures et Réservoirs Carrelages en Ciment poli.

Paul RASSON Fils

62, Boulevard de Strasbourg, ROUBAIX

Les études des projets seront faites par MM. GRONDEL FRÈRES, ingénieurs-propriétaires du système de J. MONIER, inventeur du ciment armé. (TÉLÉPHONE). 8308

WATTRELOS

LA PERCEPTION DES IMPOTS. — Les jours de recettes dans la ville de Wattrelos ont été fixés de la manière suivante, pendant l'année 1902 : Tous les premier et troisième lundis de chaque mois de 9 heures à midi, et de 2 heures à quatre heures. Des recettes supplémentaires auront lieu pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet, septembre et octobre, les deuxième et quatrième lundis, de deux heures à quatre heures.

ENSEIGNEMENT. — A l'école du Centre, et par décision de M. le directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord, en date du 23 décembre courant, M. Fernand Grasse est nommé adjoint provisoirement à poste, en remplacement de M. Calipel.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier occupé aux chantiers de [illegible] Tonkinoise, au Tonquet, Nock et Jean, 35 ans, [illegible], demeurant rue de la Croix-Rouge, 11, à Mont-à-Leux, [illegible] pierre de taille sur un mur, lorsque [illegible] se serait déplacé, l'ouvrier en a [illegible] entre le mur et un [illegible]. Le [illegible] M. le Docteur Duquesne, qui constata une contusion [illegible] tibia droite, ordonnant quinze jours de repos [illegible] de trois à quatre semaines.

UN SINGULIER FRAUDEUR. — Le brigadier des douanes, Dé[illegible] Dupont ont arrêté, dans la nuit de jeudi [illegible] un individu [illegible] minuit, 3 kilogs de [illegible] qu'ils [illegible] immédiatement, n'être autre qu'une jeune [illegible] en [illegible] pour mineur [illegible] ayant [illegible] inconnu. Elle se [illegible] Lucien [illegible], demeurant à Wattrelos, rue Sainte-[illegible] la gendarmerie [illegible] n'étant permis qu'en [illegible].

ENCORE LA VIOLETTE. — Les préposés Merlaux et [illegible] Drouhers, Prévoyant, [illegible] Jules Lecoeur, demeurant à Roubaix, qui était parti [illegible] 21 francs. Les préposés [illegible] en sentir Gaulois, [illegible] 20, solennelle, demeurant à [illegible] Colombi, qui était portée de 6.00 [illegible] valeur 2 fr. Malgré la minoration [illegible] Violette a été maintenue en [illegible] est, paraît-il, récidiviste.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — La Commission rappelle aux membres [illegible] qu'une réunion mensuelle aura lieu, aujourd'hui [illegible] heures et demie précises. Communication importante [illegible] indispensable.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire (typographie)	1.25
100 cartes ivoire (gravure)	1.75
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire, deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire, deuil (typographie)	3 »
100 cartes ivoire, deuil (gravure)	3.50

Elle fournit également une jolie boîte contenant :

100 cartes ivoire (typographie) et 100 enveloppes	1.75
Même boîte (gravure)	2.25
» » (gravure)	2.75
Même boîte deuil (typographie)	3.50
» » » (typographie)	4 »
» » » (gravure)	4.50

TOURCOING

SERVICE DE L'ABOUAGE. — RÉSULTATS D'ADJUDICATION. — Vendredi après-midi, à trois heures de relevée, il a été procédé dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing à l'adjudication par soumissions cachetées de la fourniture des denrées nécessaires à la nourriture des chevaux du service municipal de l'abouage, pendant l'année 1902. Cette opération s'est faite en présence de M. Maurice Cordier, adjoint au maire, président : MM. Leplat, et Mabire, Leclercq, conseillers municipaux ; MM. Bloyart, directeur de la Voirie, et Bulté, receveur municipal. Le montant de la fourniture : 25 mille 500 francs. Ont soumissionné : MM. Albert Vanhoutte, 1 fr. 75 pour cent de rabais ; Catteau-Destombes, 5 pour cent ; René Plipo, 5.50 pour cent ; Dutilleul fils, 6.25 pour cent ; Desmazure fils, 6.25 pour cent ; Grimonprez-Gadenne, 8 fr. pour cent, additionnelle.

LES VISITES OFFICIELLES DU PREMIER DE L'AN. — M. [illegible], président du Tribunal de commerce de Tourcoing, encore en deuil, ne recevra pas cette année.

A L'« UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE ». — Nous recevons la communication suivante :

« C'est dimanche prochain, 29 décembre, à quatre heures du soir, qu'aura lieu la grande réunion projetée par l'U. S. E. P. Ce sera surtout une manifestation des Jeunes qui désirent montrer leur activité et leur besoin d'union. La réunion étant publique, aucune fertadite ne sera exigée à l'entrée. Nous invitons tous nos amis à se rendre nombreux à l'appel qui leur est fait ; ils montreront, de la sorte, leurs sympathies pour la Jeunesse. Les membres des différents groupes de Jeunes sont instamment priés d'y assister. M. Grangier, de Facultés de Lille, fera une très intéressante conférence sur la Bretagne. M. Henri Vermesch traitera du « Devoir des Jeunes ». Le président de l'Avant-Garde, M. Gérard Dubois, prononcera une courte allocution, au nom de ses camarades. En somme, une réunion qui promet d'être intéressante, et dont on peut augurer le complet succès. »

LES PLACES GRATUITES AU THÉATRE. — On nous demande de rappeler aux familles assistées du bureau de bienfaisance que cinquante cartes d'entrée gratuites sont à leur disposition pour la représentation du dimanche 29 décembre 1901 (Théâtre de la rue du Journal). Tout amateur peut s'adresser à la Mairie, au bureau de la population, muni de sa carte d'assisté, de dix heures à midi et de deux à cinq heures du soir.

LES VOLS DANS LES MAGASINS. — Dans la soirée de mercredi, un ou des malfaiteurs restés jusqu'ici inconnus se sont introduits sans bruit dans la boutique de Mme Coupleux, marchande d'étoffes, rue de l'Epidème et y ont dérobé une certaine quantité de tissus consistant en un coupon de mérinos noir, deux coupons de molleton bleu, un coupon de tissus à lignes noires et blanches, deux jupons en satin : l'un noir, l'autre rouge, et un pantalon à carreaux gris.

Vers cinq heures et demie, avant le vol, un jeune homme d'une vingtaine d'années était entré dans le magasin ; à la vue de la patronne, il demanda des figues et une orange, articles que Mme Coupleux ne vend pas. Vendredi matin, M. Proix, commissaire de police, a reçu la plainte de la marchande. Le jeune homme en question est activement recherché.

— Le même jour, vers cinq heures, un jeune homme se présenta chez M. Vanesbus, marchand de chaussures, rue de Roubaix, 168, où il se fit remettre une paire de chaussons et des caoutchoucs que la marchande lui livra sur le champ. Après s'être chaussé des chaussures, il prit aussitôt la fuite, sans solder le coût, soit trois francs cinquante. M. Proix a reçu une plainte de la marchande vendredi dans la journée.

VOL DE NUMÉRAIRE. — Mme Depoortère, ménagère, demeurant rue des Fauvettes, a constaté, avant-hier matin, en se rendant dans sa chambre à coucher, la disparition d'une somme de cinquante fr. qui se trouvait dans un petit coffret déposé dans la garde-robes. Ses soupçons se sont aussitôt portés sur son frère Henri Delemasure, âgé de 24 ans, actuellement soldat au 33e de ligne en garnison à Arras, qui s'était introduit chez elle pendant son absence et depuis n'a plus reparu. Jeudi soir, M. Spéneux a reçu la plainte de la ménagère.

L'AFFAIRE CATTEAU. — Nous lecteurs se rappellent que le 16 mars dernier, Georges Catteau a été arrêté pour détournement d'une somme de 165.000 francs au préjudice de son patron, M. Beulque, de Tourcoing. M. Davaine fut chargé de l'instruction. Quelque temps après, nous avons annoncé l'arrestation d'Amélie Brame, dite Henriette Dubois, habitant à Lille, rue Ratisbonne. Elle était inculpée de vol par recel ; elle recevait, paraît-il, de son ami, des sommes variant de 2 à 7.000 francs. Arrêtée le 1er octobre, elle fut mise en liberté vers la fin du même mois, elle avait fait remise à M. Beulque d'une somme de 75.000 francs.

L'instruction de cette affaire vient d'être close. Georges Catteau est renvoyé devant la Chambre des mises en accusation sous l'inculpation d'abus de confiance qualifié. Amélie Brame a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier, vendredi, il est arrivé aux Halles : huîtres, 2.500 ; moules, 175 kil. ; maïs, 4.250 kil. ; harengs, 425 kil. ; pommes de terre, 250 kil. ; carottes, 150 kilos.

LES ÉPAVES. — Pierre Verkaenst, domestique, demeurant rue du Moulin, 36, a trouvé, rue de Wattly, vers deux heures, un lorgnon avec étui de cuir rouge. Cette trouvaille a été déposée à la police.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la filature de MM. Sion frères, à la Marlière, une soigneuse, Marguerite Vandeweyldeel, âgée de 15 ans, dont urant rue de l'Espérance, s'est contusionné les doigts index et majeur de la main gauche. Cinq jours de repos.

— Dans l'usine de M. Alphonse Pollet, rue de Bradford, un effilocheur, Félix Desouvages, demeurant rue de la Lutte, 103, s'est coupé l'index droit. Dix jours d'incapacité de travail.

— Dans le tissage de MM. E. et P. Toulemonde, boulevard Gambetta, un tisseur, Alphonse Vandenberghe, 36 ans, demeurant rue Solférino, à Roubaix, a été blessé au nez d'un coup de navette. Il en a pour cinq jours de repos.

— Dans la filature de M. Alphonse Dupuis, rue de Bradford, un effilocheur, Félix Desouvages, demeurant rue de la Lutte, 103, s'est coupé l'index droit. Dix jours d'incapacité de travail.

— Dans le tissage de MM. E. et P. Toulemonde, boulevard Gambetta, un tisseur, Alphonse Vandenberghe, 36 ans, demeurant rue Solférino, à Roubaix, a été blessé au nez d'un coup de navette. Il en a pour cinq jours de repos.

A LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE. — LISTE DES NOUVEAUX OUVRAGES REÇUS. — La bibliothèque communale vient de s'enrichir d'un important choix d'ouvrages. Voici la nomenclature de ces derniers ouvrages reçus :

« Quo Vadis » (Henryk Sienkiewicz), édition illustrée, Perrin, Montgredien et Cie s. d. — Questions contemporaines, E. Renan. — Le sculpteur J. B. Carpeaux, sa vie et son œuvre, Ernest Chesneau. — Plans et cartes des villes d'Artois par le chevalier de Beaulieu « Le Donjon ». — Mgr Baudrillart, Dupanloup. — Notes bibliographiques et historiques. — Noëls flamands (Camille Lemonnier). — La Hollande à vol d'oiseau (Henry Havard). — Histoire de Dunkerque, De Rycker et Coirat. — Etude sur les principaux monuments de Tournai, Du Mortier. — Musée social. Abonnement 1901. — Œuvres de Paul Courier. — Voyages en France, Joanne Diamant, 26e série. — Codes Tripier, supplément 1900. — Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque par Yves Guyot et Raffalovich. — Le Collectivisme, Leroy-Beaulieu. — La question ouvrière au XIXe siècle, id. — Le travail des femmes au XIXe siècle, id. — Liberté conquête, Massillon Rouvet. — La science sociale, Spencer. — Ouvriers du temps passé, XVe et XVIe siècles. — Le capital, livre II et III, Karl Marx. — Malthus, De Molinari. — Charles Fourier, Ch. Gide. — Turgot, Robineau. — Ricardo, Beauregard. — Histoire des doctrines économiques, L. Cossa. — Principes d'économie politique, Ch. Gide. — Théorie des chaînes étrangères, Goschen. — Œuvres complètes de Frédéric Bastiat. — De la propriété, E. De Laveleye. — L'essor industriel et commercial du peuple allemand, G. Blondel. — A quoi tient la supériorité des anglo-saxons. — Les Français d'aujourd'hui, E. Demolins. — Les associations ouvrières au XVIIIe siècle (1700-1792), Germain Martin. — Les Conseils des Prud'hommes (Françoise Reggin). — St-Simon et son œuvre, G. Weill. — Le déluge. Par le fer et par le feu, Sienkiewicz. — Bruges et Ypres, Henri Hymans. — Revue des Deux-Mondes, table 1895-1901. — Études morales sur le temps présent, E. Caro. — La question ouvrière en Angleterre, Paul de Rousiers. — P. J. Proudhon, Arthur Desjardins. — La liberté de conscience, civile, politique, Jules Simon. — Le socialisme intégral, B. Malon. — La quintessence du socialisme, A. E. Schäffle. — Deuxième supplément du dictionnaire de chimie, tome de, Wurtz et Friedel. — La grande industrie en France sous le règne de Louis XV, Germain Martin. — L'année cartographique. Supplément annuel à toutes les publications de géographie et de cartographie par Schrader. 7e, 8e, 9e et 10e supplements (1897-1900). — Trimestre colonial, Trimestre 1901. — La question du Transvaal : l'indépendance des Républiques sud-africaines et l'Angleterre, Edmond Nauville. — Anglais et Boers, Yves Guyot. — Empirisme de l'histoire politique et économique, traduit du Russe Burge. — Annuaires des syndicats professionnels, industriels, commerciaux et agricoles, en France et aux colonies. Onzième année 1900.

Communications

TOURCOING. — La société chorale l'« Echo de la Frontière » chantera, à la messe de dix heures, à Lannoy, la messe de St-Louis, de Théodore de la Hache ; les solos, duos, trios, seront chantés par MM. Oscar Petit, Henri Roussel, J.-B. Cornil et Pierre Cumens.

— L'orphéon « la Jeunesse Lyrique », dont le siège est au « Café du Cheval Blanc », 4, place Thiers, exécutera dimanche prochain, 29 courant, en l'église St-François-d'Assise, à Mouvaux-les-Frances, à la messe de dix heures, sa messe annuelle de Ste-Cécile, sous la direction de M. François Devigne. Cette messe sera suivie du banquet qui aura lieu, à deux heures, au siège de la société. La Commission invite tous les membres honoraires de cet orphéon à vouloir bien rehausser cette fête musicale en assistant, le matin, à la messe et en prenant part au banquet offert à la société.

— Fanfare « les Intimes ». — La Commission rappelle aux musiciens la sortie de dimanche prochain, 29 décembre. Rendez-vous au local à deux heures en quart. Présence indispensable, sous peine d'application du règlement. Les sociétaires seront libres pour quatre heures et demie. En cas de pluie, la sortie sera remise à une date ultérieure.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

RÉSULTATS D'ADJUDICATION. — La fourniture du chauffage aux écoles communaux a donné lieu à une adjudication dont voici les résultats : ont soumissionné : MM. P. Delsaux, de Tourcoing, avec un prix de 23.35 les 1.000 kil. ; J.B. Leclercq, de Neuville, 27.00 ; Desmettre, de Tourcoing, 25.85 ; Lardeson, de Tourcoing, 25.75 ; Willi, de Neuville, 25.45 ; Lepoix, de Tourcoing, 25.40. M. Delsaux a été déclaré adjudicataire.

MARCQ-EN-BARŒUL

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS. — Il a été procédé, jeudi soir, en présence de M. G. Debuchy, maire, à plusieurs adjudications, dont voici les résultats :

Entretien des édifices communaux. — Premier lot : somme prévue, 1.800 fr. ; M. Louis Lemaire, seul soumissionnaire, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 11.76 pour 1.0. Deuxième lot : somme prévue, 2.100 francs ; M. Louis Lemaire, seul soumissionnaire, offrait un rabais de 10.50 p. c. Troisième lot : Peinture et badigeonnage : somme prévue, 1.300 fr. ; ont soumissionné : MM. E. Flouret, avec 5.37 p. c. de rabais ; G. Dazel, avec 12.76 ; Valery Legrand, avec 16.01, et L. Herman, avec 17.40, adjudicataire. — Fourniture de charbon : ont soumissionné : MM. Deverinnes, qui offrait un prix de 25.70 la tonne, et Tournaire, au prix de 25.95 ; M. Deverinnes a été déclaré adjudicataire. — Fourniture de pain au Bureau de bienfaisance : devis approximatif prévu, 8.000 fr. ; M. Mahieu, seul soumissionnaire, est adjudicataire avec un rabais de 0.01 centime en dessous de la taxe officieuse de Lille. — Même adjudicataire aux mêmes conditions pour la fourniture du pain à l'Hospice, étant la somme prévue au monte à 2.000 francs. — Fourniture de viande à l'Hospice : somme prévue, 2.000 francs ; Mme Sonen proposait un prix fixe de 1.32 le kilo, et M. Julien Blondel un prix fixe de 1.29 ; ce dernier a été déclaré adjudicataire. — Fourniture d'épiceries à l'Hospice : somme prévue, 1.200 francs ; ont soumissionné : MM. Hennion, 14.06 p. c. de rabais ; Fleurac, 17.15 p. c., et Desreumaux, 17.60 p. c., adjudicataire.

RONCQ

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES. — On rappelle aux propriétaires de chevaux et voitures que c'est le 31 décembre qu'expire le délai prescrit par la loi, pour faire leurs déclarations à la Mairie.

PIGEONS VOYAGEURS. — Le recensement des pigeons voyageurs sera aussi clos le 31 décembre. Que les retardataires, possesseurs de ces volatiles, se pressent à se mettre en règle, s'ils veulent s'éviter des désagréments et des poursuites.

HALLUIN

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX. — Les propriétaires de chevaux, mules et mulets qui, jusqu'ici, n'en auraient pas fait la déclaration à la Mairie, sont invités à le faire dans la plus bref délai possible, ce délai expirant le 31 décembre prochain, terme de rigueur. Il leur est rappelé que tous ceux qui n'auraient pas fait la déclaration prescrite, seraient passibles, aux termes de l'article 52 de la loi du 3 juillet 1877, d'une amende de 25 à 1.000 francs.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS, BRIGADIERS ET CAPORAUX. — Les anciens sous-officiers, brigadiers et caporaux ont tenu leur assemblée générale de fin d'année, le jour de Noël. Après examen et approbation de la situation financière donnée par le trésorier, il a été décidé que la société fêterait le quatrième anniversaire de sa fondation par un banquet. Ce banquet, qui sera offert à tous les membres honoraires et actifs, aura lieu, comme les années précédentes, le deuxième lundi de février. Il a ensuite été procédé à l'élection d'un membre de la Commission, en remplacement de M. Carlos Crépel, décédé. M. Léon Lescroart a été élu. M. Ch. Leroy, porte-drapeau, ayant demandé à être déchargé de cette fonction, pour raison de santé, M. Emile Evrard a été désigné pour le remplacer, et M. Jules Meerten a été élu porte-drapeau-adjoint.

PHOTOGRAPHIE. 81, rue Desurmont. Superbes portraits 40×30 gratis aux mariés

LILLE

L'AFFAIRE DES CUISINES POPULAIRES. — M. Davaine, juge d'instruction, a fait une descente, vendredi matin, au bureau des « Cuisines populaires », rue de Bouvines, 2. Il y a interrogé Gustave Goudin, en présence de son avocat, Me Delesalle. Les livres de comptabilité, qui avaient été mis sous scellés, ont été transportés au Palais de Justice.

NÉCROLOGIE. — M. Daubresse, doyen des médecins de Lille, est décédé, jeudi, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Depuis plus de soixante ans, il exerçait la médecine dans le Vieux-Lille.

L'UNITÉ SOCIALISTE. — Le Comité fédéral du « Parti Ouvrier Français », réuni, à Lille, dimanche, sous la présidence du citoyen Russel, a rejeté à l'unanimité des voix, moins une abstention, les propositions du Comité fédéral du P.S.F., en vue de l'unité de candidature dans chaque circonscription.

POUR LES ÉTRENNES

Le cadeau le plus joli, le plus attrayant, le plus amusant et *le moins cher*, c'est certainement le **Grand Almanach Illustré du Journal de Roubaix** pour 1902.

264 pages de texte et plus de **200** gravures pour **0,50** centimes.

Des histoires intéressantes, dramatiques ou comiques ; des récits locaux ; des bons mots, des recettes, conseils, renseignements utiles ; voilà ce que contient l'*Almanach du Journal de Roubaix*, le *Livre de tous*.

Demandez le *Grand Almanach Illustré* du *Journal de Roubaix* à tous nos vendeurs, aux marchands de journaux et aux bureaux du *Journal de Roubaix*, 21, Grande-Rue, à Roubaix ; et 5, rue Carnot, à Tourcoing.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL

25, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. Téléphone.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 30 décembre 1901, à dix heures, pour le repos de l'âme de Dame Zoé GRULOIS, épouse de Monsieur Albert NUYENS, décédée à Roubaix, le 26 novembre 1901, dans sa 23e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Ste-Elisabeth, le lundi 30 décembre 1901, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Marie VANDERSTRATEN, épouse de Monsieur Alexandre OBIN, décédée à Roubaix, le 29 novembre 1901, dans sa 50e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 30 décembre 1901, à dix heures un quart, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie WIBAUX, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, pieusement décédée à Pont-de-Marq, le 7 décembre 1901, dans sa 40e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. — De la part de la famille Bonnal-Wibaux.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 27 décembre

Présidence de M. See, vice-président

UNE AGRESSION NOCTURNE, RUE CARNOT, A WASQUEHAL. — Cette affaire, au cours de laquelle un individu fut assailli et frappé à coups de couteau, a amené le renvoi devant le Tribunal correctionnel de bien de trois inculpés. L'un est détenu, c'est Henri Verkerden, 20 ans, qui était alors domestique à la ferme Deulaine ; les deux autres, ouvriers tanneurs chez M. Gilos, à Wasquehal, se sont réfugiés en Belgique : Charles Dedecker et Rémi Conckhuyt. Dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 novembre, vers une heure du matin, François Vanossuyse, 49 ans, garçon brasseur, demeurant rue Carnot à Wasquehal, rentrait son domicile avec Louis Louwaert, manœuvre maçon, rue du Chemin-Rouge, lorsque, tout près de sa demeure, deux individus sortent, un, Louwaert court appeler du secours ; pendant ce temps, les agresseurs tombent sur le malheureux Vanossuyse et le rouèrent de coups. Deux d'entre eux étaient armés de fourches dont ils le frappèrent brutalement. Vanossuyse a la tête sillonnée de cicatrices nombreuses, ainsi que la poitrine ; il eut en outre le bras droit percé par les dents de la fourche ; cette dernière blessure fut des plus graves, elle a entraîné un phlegmon qui n'est pas encore guéri, après plus d'un mois. M. le docteur Duthoit, médecin-légiste commis par le Parquet, a dressé un rapport où il relève les nombreuses et graves blessures de la victime. Averti aussitôt, le garde-champêtre se mit en campagne pour retrouver les auteurs de ces violences et, vers quatre heures du matin, l'arrêtait Verkerden, encore muni d'une fourche brisée. Ce dernier, qui était en compagnie des deux fugitifs, prétend n'avoir fait que se défendre, ce qui est contesté par les dépositions de nombreux témoins. Le Tribunal condamne Henri Verkerden, Charles Dedecker et René Conckhuyt, chacun en quatre mois d'emprisonnement, les deux derniers par défaut.

UN DÉTOURNEMENT DE BICYCLETTES. — Le 12 août dernier, deux jeunes gens se présentaient chez M. Cambien, fabricant de bicyclettes, rue de la Gare, à Roubaix, et louaient, — pour une heure, disaient-ils, — deux vélocipèdes avec lesquels ils partaient faire un tour de promenade. La promenade fut longue, car M. Cambien ne revit plus ces jeunes amateurs de sports, qui avaient nom Achille Termote et Alphonse Renard. Ce dernier, qui est âgé de 16 ans, et exerce la profession de garçon boucher, fut arrêté tout récemment ; il déclara que son camarade, Achille Termote et lui, s'en allaient à bicyclette à Valenciennes, où ils se séparèrent, et que lui revint par Douai et Fives où il laissa son vélo chez un cabaretier de la rue de Lannoy. Cela n'en constitue pas moins un abus de confiance pour lequel le Tribunal condamne Termote et Renard chacun à vingt jours de prison. Le plus grave pour Renard est que, tout récemment, il était condamné à quatre mois de prison avec sursis pour des détournements au préjudice de son patron et qu'il va donc être obligé de subir cette peine en sus de l'autre.

ESCROQUERIES A LA GARE DE ROUBAIX. — Albert Bossuné, 17 ans, et Marcel Cussac, 16 ans, étaient employés chez M. Hector Houtteman, négociant en tissus, rue d'Ely, à Roubaix. Au cours des usages de la maison, ils prirent des titres d'encaissements qu'ils remplirent, signèrent faussement du nom de leur patron et présentèrent à la gare où on leur remit l'argent. Le potaux-roses fut découvert un jour qu'un troisième, nommé Eugène Desmedt, âgé de 16 ans, ayant envoyé un bon non signé, l'employé le renvoya pour le régulariser : les jeunes gens firent répondre que le timbre de la maison était perdu dans des balles de drap. Cela parut louche à l'administration qui prévint le patron. Albert Bossuné est condamné à deux mois de prison ; Marcel Cussac, — dont les parents ont remboursé les quatre cents francs détournés, — à quinze jours, et Eugène Desmedt à un mois. Tous trois obtiennent le bénéfice de la loi Bérenger.

UNE AFFAIRE COMMERCIALE. — C'est une simple affaire commerciale dont avait à connaître le Tribunal à propos de l'abus de confiance reproché à M. Charles Decraene, peintre à Mouvaux, et à sa femme, Marie Leners. Ils commanditaient Mlle Victorine Parent, couturière à Roubaix, qui leur remit des obligations de la Ruche Roubaisienne, pour en tirer argent ; mais le reçu qui constate cela stipulait que les époux Decraene garderaient l'argent pour le faire fructifier dans leur commerce. A charge d'en payer les intérêts. Mlle Parent a d'ailleurs été désintéressée, et, comme le délit d'abus de confiance n'existe pas, M. Decraene et Mme Marie Lepers sont acquittés.

UN FILS QUI FRAPPE SA MÈRE. — Le 23 décembre dernier, Jules Wagnon, 33 ans, terrassier à Bondues, rentrait chez lui dans la soirée : il avait bu et n'était pas encore satisfait. Il trouva au logis sa mère, âgée et infirme, à qui il demanda de l'argent : elle ne voulut pas en don